

Déclaration

95/50

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

À L'OCCASION

**DE LA RENCONTRE INTERNATIONALE FRANCOPHONE
SUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS : PERSPECTIVE AFRICAINE**

**OTTAWA (Ontario)
Le 20 septembre 1995**



Messieurs les Ministres,
Excellences mesdames et messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le président du Comité Permanent de la Francophonie,
Monsieur le secrétaire général de l'ACCT,
Mesdames et Messieurs les invité(e)s,
Cher(e)s ami(e)s.

Je vous souhaite la bienvenue au Canada. Je vois dans la salle des visages qui me sont familiers, des collègues que j'ai eu l'honneur de rencontrer à Ouagadougou en décembre et au cours d'autres réunions ici ou ailleurs. Je rencontre aussi pour la première fois certains d'entre vous. J'espère que votre séjour nous permettra de bien faire connaissance. Je sais que nous profiterons tous de cette atmosphère de franchise et d'amitié propre aux rencontres francophones et que nous aurons des discussions productives.

Contrairement à d'autres organisations régionales et internationales, la Francophonie n'a pas encore eu à jouer de rôle prépondérant dans la prévention et la résolution des conflits. Mais comme je l'ai dit lors de la dernière rencontre ministérielle de Ouagadougou, les événements récents, qui ont secoué certains pays francophones, nous affectent tous directement, ils nous interpellent. J'ai dit alors que la Francophonie était mise en demeure de s'engager, selon ses moyens. Je le crois encore. C'est ce constat qui a motivé le Canada à proposer la tenue d'une telle rencontre à Ottawa pour étudier la mise en place d'un processus de prévention des conflits au sein de la Francophonie. Je suis heureux de voir que la Francophonie a répondu à l'appel.

La présence parmi nous de représentants de l'Organisation des Nations Unies [ONU], de l'Organisation de l'unité africaine [OUA] et d'ambassadeurs de pays membres du Commonwealth vient renforcer la pertinence de nos propos et souligne bien l'importance de la prévention des conflits en Afrique.

Notre rencontre innove et s'est fixée des objectifs ambitieux. D'une part, elle constitue le premier rassemblement francophone de cette nature et, ainsi, confirme le désir des membres de la Francophonie de s'engager dans cette voie. D'autre part, la conférence, dans notre esprit, s'insère dans le processus des préparatifs qui nous mèneront au Sommet de Cotonou où, j'en ai le sentiment, les questions de sécurité tiendront une place importante.

Permettez-moi de profiter de notre rencontre pour vous livrer quelques réflexions sur ce thème d'une grande actualité, que vous avez déjà commencé à débattre ce matin.

Pendant 45 ans, ce qui menaçait la sécurité des États c'était l'autre, l'ennemi dont l'existence même défiait notre intégrité territoriale, notre mode de vie, notre système politique et nos valeurs nationales. Divisées en deux camps idéologiques et

aveuglées par le danger d'une guerre atomique, beaucoup de nations ont trop longtemps ignoré, en leur sein, les profondes divisions sociales, politiques ou économiques et leurs conséquences. Depuis 1945, plus de 100 conflits ont entraîné la mort de 20 millions de personnes. La peur de l'holocauste nucléaire n'aura été en fait que la paix d'un petit nombre.

Avec la disparition de l'URSS et le rejet du communisme, plusieurs ont vu poindre l'aube d'une ère nouvelle où les impératifs de sécurité des États feraient place à la sécurité économique et sociale et au progrès démocratique. Les plus optimistes ont parlé, sur un ton catégorique, de la fin de l'Histoire, les autres, trop hâtivement, d'un nouvel ordre mondial. Les événements tragiques de la Somalie, du Rwanda et de l'ancienne Yougoslavie nous renvoient douloureusement à une autre réalité.

Le nouvel environnement international rappelle les effusions de sang de certaines époques que l'on croyait révolues. Malgré les similitudes, les données fondamentales de la réalité actuelle ont évolué de façon radicale. Permettez-moi de citer les plus importantes qui affectent tous nos pays :

- 1) La fin de la bipolarité a transformé la nature du pouvoir dans les relations internationales. Le nombre des intervenants a augmenté, et la force militaire a perdu de son importance au profit de la puissance économique.
- 2) La technologie et les communications ont accéléré la mondialisation de l'économie et le pas de la dérégulation. Jusqu'à récemment de compétence exclusivement nationale, la politique économique doit désormais être conjuguée à un ensemble de facteurs imposés de l'extérieur.
- 3) Ainsi, la nature transnationale des problèmes entraîne la disparition de la ligne de démarcation entre politique intérieure et politique extérieure.
- 4) Des problèmes jadis imputés aux effets de la guerre, émigration massive et destruction de l'environnement pour n'en nommer que deux, sont devenus des facteurs d'instabilité et de conflits.

La puissance des nations montantes procède désormais du dynamisme de leur économie, de la projection de leurs cultures et de leurs valeurs, de l'engagement de tous les acteurs de la société civile dans la conduite des affaires publiques. Pour réaliser la mise en valeur d'une telle participation, les États doivent, me semble-t-il, promouvoir l'unité nationale basée sur l'égalité de chacun et le respect de la diversité, et ce dans les domaines tant politique, économique que culturel.

L'ennemi qui menace, ce n'est plus l'autre. L'ennemi est à l'intérieur. Si j'ai parlé au début de mon allocution des nouvelles données de la paix et de la sécurité internationales, il est clair que c'est bien la sécurité humaine qui est le fondement même de la vraie paix. La paix et la sécurité passent désormais par la capacité des États à promouvoir le développement économique et social de chaque citoyen et citoyenne dans le respect de la différence et de l'environnement. Évacués pendant trop longtemps de l'équation de la sécurité, des facteurs tels l'épuisement des sols, la destruction des forêts et la désertification nous rappellent dramatiquement que la menace c'est beaucoup plus que l'étendard et le fusil.

Le ralentissement économique des dernières années touche durement les pays en voie de développement et particulièrement les pays africains. La richesse collective du continent diminue laissant chaque État et chaque personne dans une situation plus précaire. À moins d'accepter de gérer étroitement l'allocation de la richesse nationale, la rareté des ressources et les inégalités mèneront à l'éclatement des États, aux déplacements de populations, immanquablement aux frictions interétatiques et interethniques.

Pour réussir, les gouvernements doivent aussi reconnaître le rôle fondamental des femmes dans le développement économique et social. Encore aujourd'hui, les femmes nourrissent de nombreuses populations; les femmes portent les valeurs culturelles de paix et de solidarité; les femmes demeurent des artisans de première ligne dans la reconstruction nationale. Sans la participation des femmes au processus de prise de décision politique et économique, les pays se privent d'une ressource indispensable.

Encouragé par l'engagement pris au Caire en juin 1993 par les chefs d'État et de Gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine ainsi que les gestes posés par l'OUA au Burundi et par certaines organisations régionales, comme au Lesotho, le Canada est maintenant engagé activement dans un dialogue avec le secrétariat de l'OUA en vue de développer des voies de coopération qui puissent appuyer les objectifs du mécanisme de prévention, de gestion et de résolution des conflits. Le Canada encourage l'OUA à promouvoir la complémentarité avec les organisations régionales africaines, l'ONU, la Francophonie et le Commonwealth. La conférence d'aujourd'hui se veut un jalon supplémentaire dans la mise en oeuvre de cette coopération.

La Francophonie ne peut pas rester muette face aux défis que posent les conflits actuels et potentiels à la sécurité régionale et internationale. Par conséquent, il y a lieu de se demander si cette dernière, en appui au mécanisme de l'OUA, ne devrait pas se doter de moyens institutionnels lui permettant de jouer un rôle de prévention et de médiation. Certes, des programmes relatifs à la promotion des institutions démocratiques existent déjà. Mais

ces programmes ne suffisent plus. Il est impérieux que les États membres de la Francophonie, fassent usage des outils à leur disposition et travaillent de concert avec l'ACCT [Agence de coopération culturelle et technique], l'OUA et l'ONU pour élaborer des façons de faire qui répondent aux nouvelles réalités. Lorsque des conflits éclatent ou se trouvent sur le point de dégénérer en affrontements violents, quelqu'un doit agir rapidement.

Le pouvoir d'agir n'est rien sans la volonté d'agir. Le cas du Rwanda et maintenant celui du Burundi ont démontré que la faiblesse de la diplomatie préventive ne tient pas à l'absence de dispositifs pour identifier les situations conflictuelles, mais à l'incapacité de la communauté internationale de décider des moyens à mettre en oeuvre pour prévenir et contenir les conflits. Pour jouer un rôle à sa mesure, la Francophonie a besoin d'une instance dont les prérogatives lui permettraient de prendre les décisions qui s'imposent afin de contribuer aux efforts entrepris par l'ONU, l'OUA ou les organisations régionales.

Pour résumer, je dirai ce qui suit :

Premièrement, les discussions d'aujourd'hui et de demain devraient se poursuivre dans nos capitales respectives pour aboutir à Cotonou à une déclaration solennelle de la Francophonie sur la prévention des conflits et la diplomatie préventive.

Deuxièmement, je me demande s'il ne serait pas opportun de songer à la mise sur pied, à Cotonou, d'un comité ministériel restreint pouvant appuyer les initiatives dans ce domaine et fournir l'impulsion politique nécessaire.

Troisièmement, sur le plan de la diplomatie préventive, la Francophonie devrait faire un usage plus soutenu et fréquent des parlementaires qui peuvent jouer un rôle précieux de médiation et d'observation comme ce fut le cas au Burundi. Je souhaiterais qu'un rôle actif de l'AIPLF [Assemblée internationale des parlementaires de langue française] soit fortement encouragé et reconnu.

Quatrièmement, pour ajouter un élément de flexibilité, de mobilité et de rapidité aux actions du comité ministériel restreint suggéré, et pour donner plus de « corps et d'âme » aux instruments francophones déjà à notre disposition, y compris l'AIPLF, je me demande s'il ne faudrait pas songer à créer, au sein de la Francophonie, un outil que j'appellerais pour l'instant « facilité pour la paix ».

Cinquièmement, compte tenu de l'importance primordiale du respect des droits de la personne et des libertés fondamentales dans la prévention des conflits, il y a lieu, me semble-t-il, de favoriser, là où elles n'existent pas ou ne fonctionnent pas de

façon optimale, la création ou le renforcement d'institutions nationales de promotion et de protection des droits de la personne, pour l'ensemble de l'espace francophone. La coopération bilatérale et multilatérale pourrait tenir compte de ce besoin.

Sixièmement, dans un environnement où la puissance militaire cède le pas au dynamisme économique, la sécurité et la stabilité des États passent de plus en plus par le développement économique et social des individus. Ainsi nos gouvernements devraient-ils prendre l'engagement de revoir courageusement le niveau des dépenses militaires pour une ré-allocation possible des ressources du secteur de la défense vers les domaines comme ceux de l'éducation et de la santé afin d'assurer un avenir meilleur à nos populations?

Septièmement, selon les Nations Unies, plus de 90 p. 100 des victimes des conflits intra-étatiques sont des personnes non combattantes. À moins que ne soient enrayerées la prolifération des petites armes et l'utilisation des mines, les populations civiles continueront de faire les frais des guerres sectaires. Il est impératif que la communauté internationale, les gouvernements concernés et les groupes impliqués travaillent de concert à mettre fin à l'utilisation de ces armes. De plus, ne devrions-nous pas nous engager politiquement à entreprendre le déminage de l'espace francophone?

Le Canada continuera d'exercer des pressions et de proposer des transformations au sein des institutions internationales pour garantir la paix et la stabilité. En ce qui touche plus particulièrement les questions de sécurité, je déposerai à l'Assemblée générale des Nations Unies, dans quelques jours, les résultats d'une étude canadienne sur la mise en place, au sein de l'ONU, d'une capacité de réaction rapide. La mise en oeuvre des recommandations principales de cette étude mènerait, selon nous, à une amélioration tangible de la performance des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix. Je vous invite à prendre connaissance de cette étude et à en promouvoir les recommandations.

La nature des conflits a changé. Menacés de l'extérieur, beaucoup de pays francophones, à l'exemple des autres pays du monde, ont misé sur la puissance militaire pour se protéger. Ces pays doivent maintenant réapprendre les conditions de leur sécurité interne. L'ordre sans le consentement et la participation populaires est une perversion de la stabilité intérieure et du bon gouvernement. L'absence de conflit, sans la liberté, m'apparaît une paix toute relative.

Je vous remercie.